

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Énard, le **mardi 11 septembre 2018, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet:

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Raymond Brazeau	Conseiller poste 5
Hélène Desgranges	Conseillère poste 6

Est absent :

Jacques de Foy	Conseiller poste 4
----------------	--------------------

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

268-09-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR – 11 SEPTEMBRE 2018 – 19 H**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018
 - 03.02 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 août 2018

04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 04.01 Registre des comptes à payer au 31 août 2018
- 04.02 Registre des comptes à payer au 11 septembre 2018
- 04.03 Registre des salaires du 29 juillet au 25 août 2018
- 04.04 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
- 04.05 Allard Guilbault Mayer Millaire Richer – Facture d'honoraires 2017
- 04.06 Association Détente-Santé des 3 Villages inc. – Permis d'événement spéciaux – Levée de fonds pour Centraide à l'intersection de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne
- 04.07 Association des directeurs municipaux du Québec – Formation les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

06. TRANSPORT

- 06.01 Centre du Camion Mont-Laurier 2009 inc. – camion Freightliner 2011
- 06.02 Demande de déneigement de chemin privé – chemin Ouimet
- 06.03 Demande de déneigement de chemin privé – chemin Wester
- 06.04 Lettre d'une citoyenne – Demande d'extension pour l'enlèvement de la clôture verte entre le 212 et 214, rue Principale

07. HYGIÈNE DU MILIEU

- 07.01 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Déclaration des tonnages – Redistribution 2018

08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 08.01 COBALI – Formation sur la gestion durable des eaux pluviales

09. LOISIRS

- 09.01 Appel d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes pour la saison 2018-2019
- 09.02 Soumission Germain Villeneuve électricien inc. – Minuterie pour les lumières du terrain de tennis

10. CULTURE

- 10.01 Petite caisse de la bibliothèque municipale
- 10.02 La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – renouvellement de notre adhésion
- 10.03 Lettre d'un citoyen – Meuble bibliothèque

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

13.01 Adoption du Règlement 342-2018 modifiant règlement 266-2008 modifiant le règlement 182-98 concernant le déneigement de chemins sur propriétés privées

14. VARIA;

15. PÉRIODE DE QUESTIONS;

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

269-09-2018 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire en date du 28 août 2018

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire en date du 28 août 2018.

ADOPTÉE

270-09-2018 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 30 août 2018

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 30 août 2018.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

271-09-2018 Registre des comptes à payer au 30 août 2018

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 AOÛT 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1800410			494,73 \$
P1800411			490,00 \$
M1800412			6 000,00 \$
C1800413	À	C1800423	18 325,99 \$
L1800424	À	L1800437	13 083,26 \$
P1800438	À	P1800454	31 592,83 \$
TOTAL			69 986,81 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

272-09-2018

Registre des comptes à payer au 11 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 11 SEPTEMBRE 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1800455			4 042,59 \$
TOTAL			4 042,59 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

273-09-2018

Registre des salaires pour la période du 29 juillet au 25 août 2018

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 29 juillet au 25 août 2018, se totalisant 28 320,18 \$. Chèques numéro : D1800261 à D1800296.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

274-09-2018

**Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière -
délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 AOÛT 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1800134			2 094,50 \$
ENB1800135			314,94 \$
ENB1800136			627,83 \$
ENB1800141			11 123,35 \$
ENB1800145			5 816,14 \$
ENB1800147			256,38 \$
ENB1800151	À	ENB1800160	1 373,60 \$
ENB1800161			À VENIR
ENB1800162	À	ENB1800165	1 270,72 \$
TOTAL			22 877,46 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

275-09-2018 **Allard Guilbault Mayer Millaire Richer – Facture d’honoraires 2017**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture d'honoraires 2017, numéro de facture 162743, pour services professionnels rendus 2017, totalisant la somme de 14 038,45 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

276-09-2018 **Association Détente-Santé des 3 Villages inc. – Permis d'événement spéciaux – Collecte de fonds pour Centraide à l'intersection de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'Association Détente-Santé des 3 Villages inc. à organiser une collecte de fonds pour Centraide aux arrêts situés aux intersections de la rue Principale (route 311), du chemin de l'Église et du chemin du Lac-Mallonne à Lac-du-Cerf, le samedi 6 octobre 2018.

ADOPTÉE

277-09-2018 **Association des directeurs municipaux du Québec – Formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à assister à la formation sur les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108 qui se tiendra à Val-David, le mercredi 28 novembre 2018, à payer les frais d'inscription au montant de 307 \$ plus les taxes applicables et à rembourser, sur présentation de pièces justificatives, les frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

TRANSPORT

278-09-2018

Centre du Camion Mont-Laurier 2009 inc. – camion Freightliner 2011

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures BL26041, BL25869 et BL25334 au Centre du Camion Mont-Laurier 2009 inc. pour la réparation du camion Freightliner 2011 totalisant la somme de 6 637,76 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

279-09-2018

Demande de déneigement – Chemin Ouimet (section privée)

CONSIDÉRANT que des contribuables du chemin Ouimet ont fait une demande à la municipalité pour le déneigement du chemin privé conduisant à leur propriété pour la saison d'hiver 2018-2019, à savoir :

- Monsieur Pierre Brien – 16, chemin Ouimet
- Monsieur Michel Raïche – 18, chemin Ouimet
- Madame Susan Walsh – 22, chemin Ouimet

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'assiette du terrain, Monsieur Bernard d'Aragon autorise le passage de l'équipement nécessaire pour rendre le service de déneigement accessible aux requérants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède au déneigement du chemin Ouimet (section privée), sur une distance de 0.7 km pour la saison d'hiver 2018-2019, et ce, à la condition que tous les contribuables ayant déposé une demande de déneigement sur ledit chemin privé aient acquitté la totalité de leur facture avant le 15 novembre 2018, à défaut de quoi le chemin ne sera pas déneigé.

Le taux ou tarif chargé pour le service de déneigement pour l'année 2018-2019 est de deux mille dollars par kilomètre (2 000 \$/km). Toutefois, le requérant doit payer un montant de base de sept cents dollars (700 \$) si le produit du 1/10 de kilométrage par le taux ou tarif chargé par la municipalité pour le déneigement des chemins prévus est inférieur à ce montant.

Il est de plus résolu de rappeler aux requérants que pour être prise en considération, la demande de déneigement doit parvenir à la Municipalité **avant la séance du mois de septembre de chaque année.**

ADOPTÉE

280-09-2018

Demande de déneigement – Chemin Wester

CONSIDÉRANT que Messieurs Paul Graham et François Veillette présentent une demande à la municipalité pour le déneigement du chemin privé conduisant à leur propriété sise au 16 et 18, chemin Wester pour la saison d'hiver 2018-2019;

CONSIDÉRANT que les propriétaires de l'assiette du terrain, messieurs André Wester et Paul Graham autorisent le passage de l'équipement nécessaire pour rendre le service de déneigement accessible aux requérants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède au déneigement du chemin Wester sur une distance de 0,3 km pour la saison d'hiver 2018-2019, et ce, à la condition que les contribuables ayant déposé la demande de déneigement sur ledit chemin privé aient acquitté la totalité de leur facture avant le 15 novembre 2018, à défaut de quoi le chemin ne sera pas déneigé.

Le taux ou tarif chargé pour le service de déneigement pour l'année 2018-2019 est de deux mille dollars par kilomètre (2 000 \$/km). Toutefois, le requérant doit payer un montant de base de sept cents dollars (700 \$) si le produit du 1/10 de kilométrage par le taux ou tarif chargé par la municipalité pour le déneigement des chemins prévus est inférieur à ce montant.

Il est de plus résolu de rappeler aux requérants que pour être prise en considération, la demande de déneigement doit parvenir à la Municipalité **avant la séance du mois de septembre de chaque année.**

ADOPTÉE

281-09-2018

Lettre d'une citoyenne – Demande d'extension pour l'enlèvement de la clôture verte entre le 212 et 214, rue Principale

CONDISÉRANT que la propriétaire du 212, rue Principale, madame Denise Léonard, demande une extension jusqu'au 1^{er} mai 2019 pour l'enlèvement de la clôture verte entre le 212 et le 214, rue Principale à Lac-du-Cerf;

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de madame Denise Léonard.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Déclaration des tonnages – Redistribution 2018

Les quantités de matières résiduelles, exprimées en tonne métrique, contenues dans les déclarations des exploitants de lieux d'élimination et de centres de transfert qui vous concernent pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 sont détaillées dans les sections suivantes.

Ces premières quantités représentent l'ensemble des matières résiduelles résidentielles éliminées par votre municipalité et ne se limitent donc pas aux ordures résidentielles collectées directement par cette dernière. Si le tonnage résidentiel est inexact, vous êtes invité à communiquer avec l'installation d'élimination concernée afin de demander, s'il y a lieu, une révision du tonnage inscrit dans le rapport annuel de l'exploitant puis d'informer, par courriel, l'équipe des redevances du Ministère.

Tonnage résidentiel pour la redistribution	
LET de la RIO de la Lièvre	160,42 t
Total des matières déclarées	160,42 t
Élimination par personne	374,81 kg/hab.

Le Ministère transmet également les tonnages de matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) éliminées pour la même période, et ce, de la manière la plus précise permise par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces données serviront au calcul de votre performance territoriale et, par conséquent, à l'établissement de la subvention à laquelle vous avez droit afin de contribuer au financement des activités visant la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), dans le but de réduire l'élimination de matières résiduelles.

Tonnage ICI pour la redistribution	
Total des matières ICI	11 ,65 t
Élimination par personne.....	27,22 kg/hab.

Monsieur Raymond Brazeau explique au citoyen présent que plus nous allons récupérer, meilleures seront nos redevances.

URBANISME

282-09-2018 **COBALI – formation sur la gestion durable des eaux pluviales**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspectrice en bâtiment et environnement, madame Annabelle Pilotte, à assister à la formation sur la gestion durable des eaux pluviales qui se tiendra à Mont-Laurier, le mercredi 3 octobre 2018, à payer les frais d'inscription au montant de 30 \$ (dîner inclus) plus les taxes applicables, s'il y a lieu, et à rembourser, sur présentation de pièces justificatives, les frais de déplacement.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

LOISIRS

283-09-2018 **Appel d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à publier par médiaposte et sur le site internet de la municipalité, un appel d'offres pour l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes, pour l'année 2018-2019 :

APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTES

La Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions pour l'entretien d'environ 10 km de pistes de ski de fond et de raquettes de la municipalité de Lac-du-Cerf pour l'année 2018-2019.

Documents pour présenter la soumission

Les documents nécessaires pour la présentation d'une soumission sont disponibles au bureau municipal 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Des soumissions scellées et portant mention « **Entretien des pistes de ski de fond et raquettes** », adressées à la Municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1, seront reçues au plus tard le jeudi 4 octobre 2018, à 14 h.

Elles seront ouvertes publiquement le jeudi 4 octobre 2018, à 14 h 01, au bureau municipal de la municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf. Les jours et heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

CONDITIONS

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE

284-09-2018

Soumission Germain Villeneuve électricien inc. – Minuterie pour les lumières du terrain de tennis

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Hélène Desgranges et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter à l'an prochain ce projet et de demande d'autres soumissions.

ADOPTÉE

CULTURE

285-09-2018

Petite caisse de la bibliothèque municipale

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le montant de la petite caisse soit réduit de 200 \$ à 50 \$.

ADOPTÉE

286-09-2018

La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides – renouvellement de notre adhésion

CONSIDÉRANT que notre adhésion à la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Hélène Desgranges appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler notre adhésion 2018-2019 au coût annuel de 30,00\$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 11 septembre 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

287-09-2018 Lettre d'un citoyen – Meuble bibliothèque

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser Monsieur Michel Bédard que nous déclinons son offre pour une armoire-bibliothèque en pin et que nous le remercions très sincèrement d'avoir pensé à la Municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT

288-09-2018 Adoption du Règlement 342-2018 modifiant règlement 266-2008 modifiant le règlement 182-98 concernant le déneigement de chemins sur propriétés privées

Des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement 342-2018 modifiant règlement 266-2008 modifiant le règlement 182-98 concernant le déneigement de chemins sur propriétés privées.

Une copie du Règlement 342-2018 modifiant règlement 266-2008 modifiant le règlement 182-98 concernant le déneigement de chemins sur propriétés privées est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Période de questions

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

289-09-2018

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 14.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire.